

A M. Guiran
le fils.

Copie.

A Londre $\frac{20}{30}$ Juny 1664.

N. 354.

Monsieur;

Je suis bien aise d'apprendre par Vre dernière du 24^{me} que M.
de Berons est en chemin vers la Cour. Il sera très-à propos que
vous preniez la peine de l'y aller rencontrer, avant que le poison opere
qui on luy aura fait boire à Paris. D'ici le Sieur du Lieu l'a trompé,
selon sa custume, vous scavez comme il luy avoit déclaré de vouloir
renoncer à la Saïte de nos Rois, et en effet cela estoit compris en une
grande requête qu'il avoit résolu de présenter au Parlement. Mais du
depuis il a fort bien retire la même Requête, et plus ne s'en parle.
En cela vous aver de quoy entretenir M. de Lionne, pour luy faire
connoître la candeur du personnage, et cela pourra haster l'expédition
de l'Arrêt du Roy, si d'ici il n'est parti, ce qui regarde la
Monnoye nous est nécessaire devant toutes choses. Si Mons^r de Lassaigne
le Pere, vous affiste aupres de cest excellent Personnage, Je ne doute
pas que nous ne tirions beaucoup de fruct de son entremise. J'envoie encor
un double de Vostre privée Lettre à S.A. Madame, afin qu'elle ne
manque d'avoir connoissance de vos Soins. Les miens tendront toujours
à vous faire venir par mes services, que je suis B.

